

1) Projet Départementale 24 (Route d'Esquiule)

Information : Le Conseil Départemental a reporté les travaux jusqu'au 1^{er} janvier 2023.

La Commune d'Oloron va poser, en provisoire, les aménagements qu'elle propose au mois d'octobre.

Plusieurs participants, absents lors de la présentation des aménagements par Jean-Marc LARROUCAU (Directeur des Services Technique), posent des questions, évoquent différents problèmes de circulation dus aux nouveaux aménagements : voie unique, largeur de la voie de circulation, voie cyclable, etc.

Marie-Lyse BISTUÉ indique qu'une réunion peut être provoquée, sur place, avec les personnes concernées et ce, avant la mise en place des aménagements provisoires.

Monsieur LABORDE demande un passage « piétons » devant chez lui et sa grange située de l'autre côté de la route.

À nouveau, les remarques fusent et la discussion reprend, ainsi que de nouvelles questions.

Marie-Lyse BISTUÉ, après avoir pris contact avec Jean-Marc LARROUCAU par téléphone, propose une réunion à Monsieur Frédéric BERGERAS ; à Madame Florence BERGERAS, à Monsieur Jean FOURCADE et à Monsieur Bernard LABORDE le lundi 17 octobre 2022 à 18h00 pour leur donner des réponses.

2) Questions / Réponses

Point 26 : Impasse Mirande (CR de la réunion de juin 2022)

Monsieur Henri OSCAMOU indique que le bouchon à clé, sur la chaussée, n'a pas été arrangé. Chaque passage de voiture le fait bouger, ce qui provoque du bruit.

Réponse : Les travaux ont été effectués.

Point 31 : Église

Au niveau de l'autel, du lierre pousse et a brisé le vitrail.

Marie-Lyse BISTUÉ indique qu'un courrier sera fait aux deux propriétaires en s'appuyant sur le droit d'échelle.

Réponse : Le courrier a bien été envoyé.

Point 32 : 642 Route du Pont du Gouat

Eau stagnante en cas de pluie.

Réponse : Un technicien se rendra sur place et une intervention sera effectuée en 2023.

Point 33 : Chemin des Charrois (propriété Sottou)

Flaque d'eau importante dès qu'il pleut. En effet, du côté de la propriété, la route est plus basse et l'eau qui devrait traverser la route vers la bouche d'égout prévue reste et s'étale.

Réponse : La bouche d'évacuation a été nettoyée. Le service Voirie doit vérifier le profil de la chaussée.

Point 34 : Croisement du Chemin du Poète et Route 919

Le miroir (devant chez LENDRE) n'est pas bien visible (trop petit ?). Les véhicules venant de la ville sont très vite sur le véhicule sortant du Chemin des Candaux.

Réponse : Le miroir est de taille réglementaire.

Point 35 : Fibre

Où en est la fibre à Oloron ?

Réponse : Il s'agit d'une compétence CD64.

Point 36 : Cimetière

Concernant les concessions, il a été répondu à Madame D. LACANETTE que le délai était prolongé de 2 ans. Qu'en est-il ?

Réponse apportée lors de la réunion : Non, 5 concessions ont été vendues. Mais certains propriétaires se sont manifestés et dans ce cas, les délais sont prolongés. Le processus est très strict.

3) Informations

Enfouissement du réseau à Sègues. Sont prévues également les rues Révol et Louis Barthou.

Chez « Darget » a été vendu. C'est un artisan, qui fait de l'entretien jardin, qui s'est installé.

La prochaine réunion du comité de quartier aura lieu le lundi 9 janvier 2023 à 20h30 à l'ancienne école